

PRÉSENTATION DU VOLET SECONDAIRE DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE DE L'ÉNERGIE

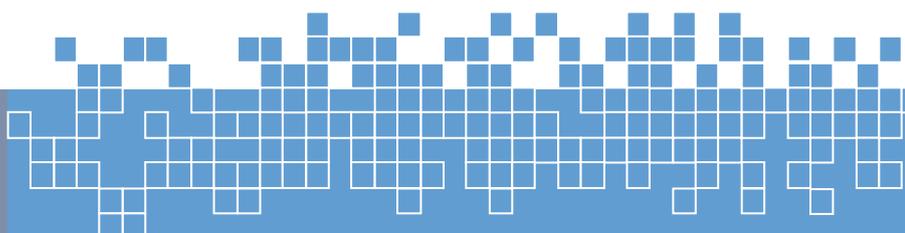
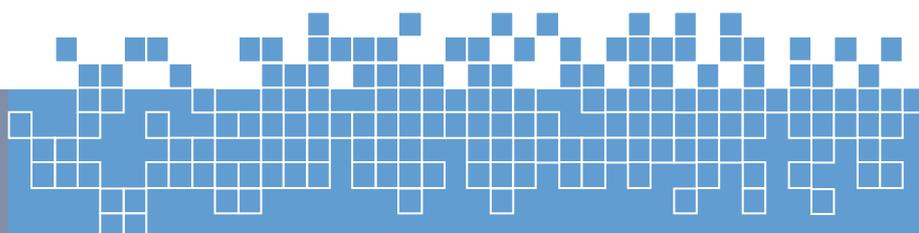


Table des matières

Table des matières	2
MISE EN CONTEXTE	3
MISSION / VISION / VALEURS	4
MODÈLE ÉDUCATIF	4
ORGANISATION SCOLAIRE.....	8
RESSOURCES HUMAINES	11
VIE DE L'ÉCOLE	12
ÉCHÉANCIERS DU PROJET.....	12
Annexe 1	13



MISE EN CONTEXTE

Le Collectif pour une école secondaire alternative a déposé, le 28 janvier 2020 au conseil des commissaires, leur document de présentation (Annexe 1). Ce Collectif est formé de parents d'élèves des écoles alternatives de la Tortue-des-Bois et de l'Énergie. Le volet secondaire de l'école alternative de l'Énergie est inspiré de la vision et des fondements de leur document de présentation. Plusieurs informations s'y retrouvent intégralement.

BREF HISTORIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES ALTERNATIVES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

Le réseau des écoles publiques alternatives existe au Québec depuis bientôt 50 ans (voir [RÉPAQ](#)). Les écoles du RÉPAQ sont guidées par un élan d'innovation, soutenues par des fondements humanistes et des valeurs communautaires. Elles sont nécessairement publiques et inclusives. Les parents qui ont fait le choix de l'école alternative de l'Énergie ou de la Tortue-des-Bois l'ont fait par besoin de cohérence, parce qu'ils souhaitent offrir une éducation scolaire en continuité avec leur éducation familiale. Ils espèrent y retrouver un milieu de vie où l'enfant sera heureux, autonome et créatif, afin de développer son plein potentiel. Voici donc brièvement la présentation de nos deux écoles alternatives sur le territoire du Centre de services scolaire de l'Énergie (CSSÉ).

ÉCOLE PRIMAIRE ALTERNATIVE DE LA TORTUE-DES-BOIS

Cette école, fermée pendant l'année scolaire 2003-2004, a été rouverte avec une vocation alternative en septembre 2005 grâce au *Groupe de travail pour une école alternative à St-Mathieu-du-Parc*. Située en milieu rural, elle accueille depuis 16 ans près d'une centaine d'élèves. Chaque année, plusieurs familles déménagent sur le territoire de la municipalité afin de s'assurer d'une place pour leur enfant. De plus, nous devons traiter des demandes de changements d'école pour des enfants dont la famille espère une place à d'autres niveaux scolaires. (Voir [site web](#) et [dépliant explicatif de l'école de la Tortue-des-Bois](#))

ÉCOLE PRIMAIRE ALTERNATIVE DE L'ÉNERGIE

Pour sa part, l'école de l'Énergie a ouvert ses portes il y a quatre ans (2017), issue d'une demande d'un collectif appuyé par de nombreux parents de plusieurs municipalités. En juin 2020, l'école a eu sa première cohorte de finissants. Depuis son ouverture, les places disponibles à la maternelle sont comblées d'année en année à la suite d'une pige vu le nombre d'inscriptions. De plus, nous devons traiter des demandes de changements d'école pour des enfants dont la famille espère une place à d'autres niveaux scolaires. (Voir [site web](#) et [dépliant explicatif de l'école de l'Énergie](#))

Un intérêt grandissant est observé pour nos deux écoles alternatives primaires depuis leur création. Ceci nous permet d'envisager offrir un volet secondaire avec enthousiasme.

VOLET SECONDAIRE DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE DE L'ÉNERGIE

Le Centre de services scolaire souhaite, en cohérence avec les objectifs et les valeurs de ces deux écoles alternatives du territoire, voir naître un volet secondaire à l'école alternative de l'Énergie en septembre 2022. Ce projet a comme objectif d'offrir une continuité à un maximum d'élèves issus des écoles primaires alternatives de notre territoire.

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

L'acte d'établissement comprendra le volet primaire et le volet secondaire donc un seul conseil d'établissement. Le conseil d'établissement de l'école primaire et secondaire alternative de l'Énergie.

MISSION / VISION / VALEURS

- Adhésion aux quatre sphères développementales des écoles secondaires alternatives: **1) la pensée critique ; 2) l'initiative ; 3) le processus démocratique et 4) la responsabilisation par la liberté** (voir [RÉPAQ](#)).
- **Mission, vision et valeurs** / À bâtir avec les membres du personnel, les parents et les futurs élèves. Pour un continuum, s'inspirer des écoles alternatives du primaire de notre territoire.

MODÈLE ÉDUCATIF

- Inspiré du document de présentation du Collectif pour une école secondaire alternative à Shawinigan (**Annexe 1**).
- Inspirée de l'approche pédagogique d'autoformation assistée élaborée à l'école Le Vitrail par Charles E. Caouette et l'équipe-école. (Voir [approche pédagogique de l'école du Vitrail](#)).
- Inspiré de la **PÉDAGOGIE OUVERTE ET INTERACTIVE** développée par Claude Paquette dans les 2 écoles alternatives de notre territoire qui inclut principalement la **pédagogie de projet**.
- Inspiré de la **PÉDAGOGIE DE LA CLASSE INVERSÉE** d'Erik Masur.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE : L'AUTO-FORMATION ASSISTÉE ET COLLECTIVE

- Cette approche est inspirée des valeurs humanistes selon lesquelles l'Être humain a le désir et le pouvoir de se développer intégralement.
- L'adolescent devient le principal responsable de sa formation. Bien entendu, l'équipe-école et ses parents seront d'ardents collaborateurs dans sa réussite. Pour y arriver, il sera invité à orienter et à gérer ses apprentissages en fonction des buts qu'il souhaite atteindre.
- Les apprentissages et les compétences de l'élève se construisent à travers la relation éducative qu'il développe avec ses partenaires d'éducation, en l'occurrence ses enseignants, mais aussi le personnel non enseignant, les parents et les autres élèves, qui constituent tous des membres de la communauté éducative.



AUTO-FORMATION

- Approche pédagogique qui donne à l'élève la possibilité d'opter pour la voie qui lui convient le mieux afin d'atteindre ses objectifs. L'élève bâtit ses propres plans d'apprentissages académiques, sociaux et communautaires. Il développe ainsi sa motivation intrinsèque et son autodétermination.
- Les projets personnels occupent une place importante.
- L'élève bénéficie d'une autonomie (adaptée selon ses besoins de développement) pour organiser son horaire, se planifier et réaliser ses projets.
- L'élève est impliqué à 100% dans toutes les décisions et actions qui le concernent.
- Le plan d'apprentissages évoluera avec l'élève. Les parents et les enseignants seront appelés à tout mettre en œuvre pour appuyer l'élève dans la réalisation de celui-ci et s'assurer qu'il témoigne du développement de son plein potentiel.
- L'élève aura de multiples occasions d'apprendre à organiser son travail personnel, à structurer ses connaissances, à évaluer ses acquis et ses compétences. Ce qui lui permettra de développer de bonnes techniques et de se constituer une banque d'outils méthodologiques.



AUTO-FORMATION ASSISTÉE

- Un système de mentorat pour soutenir chaque élève.
- L'enseignant est un guide, une référence et un accompagnateur. Il supporte l'élève dans l'élaboration de son plan de travail et de sa charge de travail. Il soutient et encadre l'élève selon ses besoins.
- Ce lien unique permet à l'élève de développer son plein potentiel académique et personnel.
- La relation de mentorat permet aussi la création d'un lien de confiance avec un adulte autre que les adultes du noyau familial de l'élève ; ce qui a pour effet de développer sa confiance et son estime de soi qui sont des piliers essentiels pour devenir un adulte épanoui et engagé.



AUTOFORMATION COLLECTIVE

- Inspirée de Michel Nicholson, personne-ressource du RÉPAQ.
- Ensemble, élèves et adultes ont la responsabilité de s'assurer que tous ont compris et appris.
- Sensibilité et responsabilité collective aux besoins psychologiques et physiques des élèves.
- Aucun élève n'est laissé de côté : solidarité et interdépendance.
- Permet à l'élève de prendre connaissance d'autres points de vue et d'autres méthodes d'apprentissage. Il peut donc confronter ses propres certitudes afin de faire mûrir ses réflexions et ses connaissances.

RELATION ET INTERVENTION ÉDUCATIVES

- Manifester aux élèves une confiance totale et sincère.
- Bâtir une relation profonde et authentique.
- Créer des liens significatifs.
- Offrir une qualité de présence de l'adulte auprès de l'élève.
- Établir une communication honnête et franche.
- Accueillir, comprendre et rassurer avec bienveillance.
- Croire en l'élève.
- Sécuriser l'élève, le guider et l'aider.
- Susciter l'enthousiasme chez l'élève.
- L'encadrer selon ses besoins.

SYSTÈME DE MENTORAT

- Personne adulte de confiance.
- Interlocuteur principal auprès des parents (intégré aux rencontres avec les parents).
- Soutenir l'élève dans ses plans d'apprentissages. Le guider dans ses planifications et ses échéanciers.
- Favoriser l'accessibilité et la compréhension des contenus d'apprentissages du PFQ (contenus et attentes) pour que l'élève puisse bien définir ses plans d'apprentissages.
- 15-20 élèves par mentor.
- Suivi fixe de 2 rencontres par semaine en sous-groupe et/ou en individuel au besoin.

COGESTION

- La direction favorise une cogestion saine et autonome à travers laquelle les partenaires sont impliqués tout au long des processus de décision et de gestion, et ce, à l'intérieur de leurs fonctions et de leurs rôles respectifs.
- Le leadership, les rôles d'influence et les compétences sont partagés.
- La coopération, la confiance, la complicité, la compréhension, la concertation et le consensus sont à la base d'une cogestion saine et autonome.



COÉDUCATION ET PARTICIPATION DES PARENTS

- Il est essentiel de respecter les caractéristiques propres à l'adolescence, soit, notamment, les besoins d'indépendance et d'affirmation. Cela pourrait avoir pour effet de modifier la façon dont les parents s'impliquent à l'école. Le besoin d'affirmation nécessite un espace d'expression. C'est à travers une relation de réciprocité d'autant plus importante avec l'adulte que l'élève pourra prendre de la maturité, l'école secondaire se voulant un passage de l'enfance vers l'âge adulte. L'éducation plus personnalisée, axée sur le développement de l'adolescent et l'intégration des parents et d'autres membres de la communauté dans la vie scolaire permet d'outiller les élèves plus adéquatement pour devenir des citoyens de demain engagés (coéducation entre les élèves, les parents et les adultes membres de la communauté).
- Possibilité de coéducation avec les adultes et les élèves du primaire.
- Élaboration d'un guide de coéducation par les élèves et les adultes en s'inspirant du guide du primaire.

CONTEXTES D'APPRENTISSAGES DIVERSIFIÉS

- Formation assistée par les enseignants pour les contenus du programme.
- Horaire quotidien qui offre des périodes ouvertes d'apprentissages (POA).
- Travaux d'équipe.
- Apprentissages par groupes de discussion, par forums et par débats.
- Projets personnels, collectifs et entrepreneuriaux.
- Ateliers en sous-groupes pour la mise à niveau de certains apprentissages.
- Apprentissages par les pairs : co-enseignement, co-apprentissages, co-construction. Les élèves qui ont appris ou compris deviennent des multiplicateurs auprès de leurs pairs.
- Exploitation du multiâge – moments avec des plus vieux (aussi entre les ordres d'enseignement).
- Apprentissages dans la communauté (stages).
- Mise en place de comités et d'un conseil d'élèves.
- Valorisation de l'autodidaxie.

VALORISATION ET EXPLOITATION DES COMPÉTENCES ET DES TALENTS

- Identification, valorisation des compétences et des talents chez les élèves.
- Ils sont vus comme des forces et des leviers importants à exploiter.
- Afficher les compétences et les talents reconnus. (Mur physique ou virtuel avec icône de l'élève)
- Mise en place pour chaque élève d'un portfolio ou dossier d'apprentissages où l'on pourra voir ce que l'élève aura appris et réalisé.

CONTINUUM DE LA MATERNELLE À LA 5^E SECONDAIRE ET COHABITATION

- Mission, vision et valeurs partagées.
- Balises et pratiques pédagogiques partagées :
 - Autoévaluation, rétroaction, métacognition (apprendre à apprendre), approche par projets, développement de l'autodétermination, multiâge, périodes de gestion personnelle, co-enseignement, cibles d'apprentissage, etc.
- Encadrement et soutien de l'élève pour le développement de son plein potentiel de la maternelle au 5^e secondaire.
- Les deux ordres d'enseignement (primaire et secondaire) cohabiteront dans le même bâtiment. Lors de projets particuliers, il y aura un partage de matériel et de locaux.



ORGANISATION SCOLAIRE

ÉTAPES

- Avoir une année scolaire divisée en 3 étapes :
 - Septembre, octobre, novembre.
 - Décembre, janvier et février.
 - Mars, avril, mai et juin.
- À toutes les étapes, une séquence des compétences à développer et des savoirs essentiels à acquérir sera présentée à l'élève.

PÉRIODES DE FORMATION ASSISTÉE TOUS LES AVANT-MIDIS

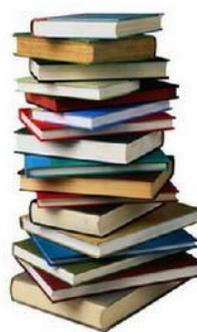
L'enseignement des matières de base sur un cycle de 10 jours :

- Mathématiques (4 périodes) ;
- Français (6 périodes) ;
- Anglais (4 périodes) ;
- Sciences et technologie (3 périodes) ;
- Géographie (2 périodes) ;
- Histoire et éducation à la citoyenneté (2 périodes qui auront lieu pendant les avant-midis).

L'apprentissage par les pairs sera aussi privilégié : co-enseignement, co-apprentissages, co-construction. Les élèves qui ont appris ou compris deviennent des multiplicateurs auprès de leurs pairs.

PÉRIODES OUVERTES D'APPRENTISSAGE (POA) TOUS LES APRÈS-MIDIS

- Tous les après-midis seront ouverts aux différents projets, aux activités, aux cours, aux stages, aux évènements, aux implications communautaires, etc. Ceux-ci seront planifiés par les élèves ou offerts par les parents et la communauté. À travers les POA, nous souhaitons que l'élève cherche à développer son autonomie et qu'il constate son impact immédiat sur le monde qui l'entoure (projets à portée sociale).
- Ces après-midis permettront l'intégration de plusieurs matières dans divers projets et activités.
- Matières et domaines intégrés dans les POA :
 - Éducation physique et à la santé ;
 - Éthique et culture religieuse ;
 - Arts (tous les domaines) ;
 - Compétences transversales ;
 - Projet personnel d'orientation ;
 - Éducation financière ;
 - Environnement ;
 - Plein air ;
 - Alimentation ;
 - Entrepreneuriat ;
 - Technologie des communications, informatique, programmation, robotique et le numérique ;
 - Tout autre domaine ou champ d'intérêt.
- Partenariat pour l'utilisation des infrastructures de la communauté et du Centre de services scolaire de l'Énergie.
- Nombres d'heures d'**implication communautaire** par étape (valoriser et développer une culture de bénévolat).
- Nombres d'heures d'**apprentissage communautaires** par étape.
 - Découvertes de métiers, de professions, etc.
 - Stages dans le milieu de travail.
- Exploitation des passions et des compétences des parents et des adultes de la communauté. Conférence de parents à l'école sur leurs passions, leur métier ou leur profession.
- Ces après-midis seront vécus à l'école, dans les écoles avoisinantes et dans la communauté selon le besoin.
- Exploitation du territoire et de son environnement.
- Covoiturage et autobus de la ville pour les déplacements.
- Modelage et soutien aux élèves pour l'apprentissage de la classe inversée.
- Chaque après-midi, des ateliers de mise à niveau facultatifs seront offerts par les enseignants en lien avec les périodes de formation assistée.



HORAIRE DES COURS

- Cycle de 10 jours comme le primaire. Quatre périodes de 75 minutes par jour.
- Début et fin de journée aux mêmes heures que le primaire de l'école de l'Énergie.
 - Facilite le transport scolaire (préscolaire, primaire et secondaire)
 - Permet aux élèves de se déplacer et d'arriver à temps pour le parascolaire dans les écoles secondaires qui finissent vers 16h (s'il y a lieu).
- 8h à 8h45 : Mise en œuvre de la journée : comités, assemblée générale des élèves, mentorat, planification personnelle, etc.
- 8h45 à 10h : 1^{re} période.
- 10h à 10h15 : pause.
- 10h15 à 11h30 : 2^e période.
- 11h30 à 12h45 : dîner.
- 12h45 à 14h : 3^e période.
- 14h à 14h15 : pause.
- 14h15 à 15h30 : 4^e période.



Période 1		COURS OBLIGÉS				Classe et DP		
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
0800	0845	Mise en œuvre de la journée						
0845	1000	Langue	Langue	Langue	Langue	Langue		
1000	1015	Pause						
1015	1130	Langue	Langue	Langue	Langue	Langue		
1130	1245	Dîner						
1245	1400	Langue	Langue	Langue	Langue	Langue		
1400	1415	Pause						
1415	1530	Langue	Langue	Langue	Langue	Langue		

MIDIS

- Bâti et organisés par les élèves.
- Possibilité d'élargissement des après-midis pour les activités extérieures à l'école.
 - Bloc de 11 h 30 à 15 h 30 incluant dîner.

LUNDI APRÈS-MIDI DE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

- Tous les lundis après-midi seront consacrés au développement du modèle éducatif. Selon les besoins, l'équipe d'enseignants sera épaulée par la conseillère pédagogique, des personnes-ressources du RÉPAQ et la direction.
- Lors des lundis après-midi, les élèves seront accompagnés par du personnel de soutien pour les POA.

CLIENTÈLE

- **2022-2023** : 1^{er} cycle du secondaire (secondaire 1)
 - Automatiquement admis : finissants de juin 2022 des écoles alternatives du Centre de services scolaire de l'Énergie.
 - Maximum de 26 élèves.
 - Pour compléter les groupes au besoin : élèves des écoles non alternatives, élèves des écoles alternatives de la région. (École alternative Freinet de Trois-Rivières, École alternative des Perséides de Nicolet).
 - Intégration d'élèves HDAA (**handicapés, difficultés d'adaptation, difficultés d'apprentissage**). Comme au primaire alternatif, le profil d'apprenant de ces élèves doit être compatible aux caractéristiques de l'approche pédagogique soit, la capacité de travailler en équipe et en projet de manière autonome et engagée.
- **2023-2024** : secondaire 1 et secondaire 2
 - Automatiquement admis : finissants de juin 2023 des écoles alternatives du Centre de services scolaire de l'Énergie.
 - Maximum de 52 élèves pour l'école.
- **2024-2025** : secondaire 1, secondaire 2 et secondaire 3
 - Automatiquement admis : finissants de juin 2024 des écoles alternatives du Centre de services scolaire de l'Énergie.
 - Maximum de 79 élèves pour l'école.
- **2025-2026** : secondaire 1, secondaire 2, secondaire 3 et secondaire 4.
 - Automatiquement admis : finissants de juin 2025 des écoles alternatives du Centre de services scolaire de l'Énergie.
 - Maximum de 109 élèves pour l'école.
- **2026-2027** : secondaire 1, secondaire 2, secondaire 3, secondaire 4 et secondaire 5.
 - Automatiquement admis : finissants de juin 2026 des écoles alternatives du Centre de services scolaire de l'Énergie.
 - Maximum de 139 élèves pour l'école.
 - École à maturité.

SANCTION DES ÉTUDES

- Les objectifs personnels de l'élève devront répondre à un rythme suffisant pour atteindre les objectifs ministériels.
- À la fin de son cursus secondaire, l'élève aura vu l'intégralité du programme scolaire et sera admissible à la diplomation.

AJOUT AU CURRICULUM

- Intégration d'un projet personnel par année.
 - L'idée, la planification, la réalisation et l'évaluation à 100% par l'élève.
- Intégration d'un projet d'action communautaire par année qui viendra répondre à un besoin.
- Intégration d'un stage exploratoire en milieu de travail par année.
- Projet d'introspection de mon parcours au secondaire alternatif.
- Vivre une expédition en plein air et en autonomie lors de son parcours secondaire.
- Possibilité d'obtention d'une accréditation d'un cours de secourisme en RCR, de maître-nageur et de survie en forêt.



RESSOURCES HUMAINES

MEMBRES DU PERSONNEL

➤ **2022-2023** : 1^{er} cycle du secondaire (1 groupe de secondaire 1)

○ **2 enseignants**

1. Les descriptions des tâches seront déterminées ultérieurement.

Autres ressources

- **12h de TES** (Accueil, surveillance, téléphone, mentorat, support à la coordination des périodes ouvertes d'apprentissage POA)
- **Heures de secrétariat** (même secrétaire qu'au primaire)
 1. Créer un poste primaire-secondaire.
- **Heures de professionnels** (même professionnel qu'au primaire idéalement)
 1. Orthopédagogie
 2. Psychoéducation
 3. Psychologie
- **Conseillère pédagogique** associée au projet. Cette personne, tout comme les autres membres du personnel et les familles, doit **croire et adhérer en totalité au modèle éducatif proposé**.
 1. Recherche et développement du modèle éducatif.
 2. Accompagnement des enseignants dans les nouvelles pratiques pédagogiques.
 3. Mise en place d'un plan de formation.
- **Support du RÉPAQ (Réseau des écoles publiques alternatives du Québec)**.
 1. Réflexion et développement avec des personnes-ressources (Michel Nicholson).
 2. Partenariat avec des membres-écoles alternatives existantes.

VIE DE L'ÉCOLE

PARASCOLAIRE

- Participation à certaines activités parascolaires des autres écoles secondaires lorsque c'est possible.
- Implication des parents et des membres de la communauté.
- Possibilité de parascolaire 3^e cycle du primaire et 1^{er} cycle du secondaire.

CODE DE VIE

- Élaborer par et pour les élèves.
- À formuler avec un vocabulaire et une vision constructive et positive.
- Gains / privilèges / autonomie / confiance.
- Mise en place d'un conseil des élèves.

NUMÉRIQUE / INTERNET

- Élaboration par les élèves d'un code d'éthique et de règles d'hygiène pour le numérique.
- Utilisation au quotidien des outils de communication tel que : téléphone, portable, etc.

ÉCHÉANCIERS DU PROJET

- **7 juin 2021** : Consultation à la Régie du Centre de Services Scolaire de l'Énergie (CSSÉ).
- **15 juin 2021** : Consultation au CCG du CSSÉ.
- **16 juin 2021** : Consultation du Collectif pour une école secondaire alternative à Shawinigan et des parents élus aux conseils d'établissement des écoles de la Tortue-des-Bois et de l'Énergie.
- **29 juin 2021** : Présentation au Conseil d'Administration (CA) du CSSÉ.
- **20 octobre 2021** : Rencontres d'informations pour les parents et élèves des écoles alternatives du CSSÉ
- **25 novembre 2021** : Rencontres publiques d'informations pour les parents et élèves des écoles du CSSÉ.
- **Décembre 2021** : Approbation de l'acte d'établissement et des critères d'admission par le CA du CSSÉ.
- **Décembre 2021 et janvier 2022** : Visites de l'école de l'Énergie et entrevues au besoin.
- **Février 2022** : Inscriptions officielles.
- **Avril 2022** : Soirée d'informations aux membres du personnel intéressé au projet.
- **Mai et juin 2022** : Rencontres et échanges avec les futurs membres du personnel.
- **Août 2022** : Ouverture officielle du volet secondaire à l'école alternative de l'Énergie.

Annexe 1

Une école secondaire alternative au cœur de Shawinigan

Collectif pour une école secondaire alternative à Shawinigan

28-01-2020

Une école alternative secondaire au cœur de Shawinigan

1.	MISE EN CONTEXTE	16
	HISTORIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES ALTERNATIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE 16	
1.1	ÉCOLE PRIMAIRE ALTERNATIVE DE LA TORTUE-DES-BOIS	16
1.2	ÉCOLE PRIMAIRE ALTERNATIVE DE L'ÉNERGIE.....	17
1.2	HISTORIQUE DES ÉCOLES SECONDAIRES ALTERNATIVES AU QUÉBEC.....	17
2.	DESCRIPTION DE NOTRE PROJET D'ÉCOLE SECONDAIRE ALTERNATIVE À SHAWINIGAN¹⁹	
3.	MISE EN ŒUVRE	21
3.1	CALENDRIER DE TRAVAIL ET ÉCHÉANCIER	21
3.3	ÉVÈNEMENT ET COMMUNICATION	22
	ANNEXE 1	24
	Sept piliers pour soutenir l'autoformation assistée à l'école secondaire alternative	24
	ANNEXE 2 28	
	REGISTRE D'INTENTION D'INSCRIPTION	28

1. MISE EN CONTEXTE

HISTORIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES ALTERNATIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

Le réseau des écoles alternatives existe au Québec depuis bientôt 50 ans. Les écoles du réseau sont guidées par un élan d'innovation, soutenues par des fondements humanistes et des valeurs communautaires. Elles sont nécessairement publiques et inclusives. Les parents qui ont fait le choix de l'école alternative de l'Énergie ou De la Tortue-des-Bois l'ont fait par besoin de cohérence, parce qu'ils souhaitent offrir une éducation scolaire en continuité avec leur éducation familiale. Ils espèrent y retrouver un milieu de vie où l'enfant sera heureux, autonome et créatif, afin de développer son plein potentiel. Voici donc brièvement la présentation de nos deux écoles alternatives sur le territoire de la commission scolaire de l'Énergie (CSÉ).

1.1 ÉCOLE PRIMAIRE ALTERNATIVE DE LA TORTUE-DES-BOIS

Cette école, ouverte en milieu rural depuis bientôt 15 ans, accueille près d'une centaine d'élèves chaque année. Une grande proportion des finissants transitent maintenant vers le niveau secondaire au Séminaire Sainte-Marie ou encore à l'école publique du secteur, soit l'École secondaire des Chutes. Le collectif de parents soumet cette demande dans l'objectif d'accueillir un grand nombre d'élèves issus de cette école, ainsi que de la nouvelle école alternative de l'Énergie au sein de l'école alternative secondaire.

1.2 ÉCOLE PRIMAIRE ALTERNATIVE DE L'ÉNERGIE

Pour sa part, l'école de l'Énergie a ouvert ses portes il y a trois ans (2017), issue d'une demande d'un collectif appuyé par de nombreux parents. La première cohorte de finissants quittera en fin d'année 2020. Depuis son ouverture, les places disponibles à la maternelle sont comblées d'années en années, en plus d'avoir une liste d'attente d'une dizaine d'enfants pour le préscolaire et quelques autres enfants dont la famille espère une place à d'autres niveaux scolaires.

Le collectif souhaite donc, en cohérence avec les objectifs et les valeurs de ces deux écoles alternatives du territoire, voir naître une école de niveau secondaire d'ici l'automne 2021. Il a comme objectif d'offrir une opportunité à un maximum d'élèves issus de ces deux écoles.

1.2 HISTORIQUE DES ÉCOLES SECONDAIRES ALTERNATIVES AU QUÉBEC

Voici un bref survol des écoles secondaires alternatives existantes au Québec. Nous nous sommes d'ailleurs inspirés du modèle éducatif de l'école secondaire alternative Le Vitrail pour soumettre notre projet.

L'école Le Tournant sera la toute première école alternative de niveau secondaire au Québec. Située au Saguenay-Lac-Saint-Jean, elle existe depuis 1990. Depuis son ouverture, elle indique être une école de « raccrocheurs », son objectif premier étant de contrer le décrochage scolaire.

Pour leur part, l'école secondaire Liberté-Jeunesse (1993) à Saint-Eustache, ainsi que l'école George-Vanier située à Laval, offrent chacune un volet alternatif au sein de leur école secondaire dite « régulière ». Voilà pourquoi nous ne retenons pas ces écoles comme modèle. Leur cohabitation à l'intérieur d'un secteur régulier peut interférer avec leur vocation particulière alternative, ce que nous ne souhaitons pas. De plus, cette façon de concevoir ce projet se heurte avec les valeurs d'inclusion si chères à la pédagogie alternative.

En 1992, la Fondation Jeunes-Projet chapeaute le comité d'implantation d'une école secondaire Participative. Celui-ci est constitué de partenaires et de représentants des quatre écoles primaires alternatives de la Rive-Sud

de Montréal, afin d'assurer une continuité de leur philosophie alternative. L'école secondaire Agora ouvrira ses portes en 1995 inspirée d'une philosophie orientée vers la pédagogie de projet.

L'école Le Vitrail ouvrira ses portes en 2001 au niveau secondaire. Elle chapeaute présentement les deux ordres d'enseignement (primaire et secondaire) depuis 2015. Elle fonde ses principes de base sur le modèle de l'autoformation assistée.

Ainsi, bien que ces écoles alternatives secondaires soient uniques en leur genre, elles convergent tout de même vers quatre sphères développementales communes, soit : 1) la pensée critique ; 2) l'initiative ; 3) le processus démocratique et 4) la responsabilisation par la liberté (REPAQ), des objectifs auquel le collectif adhère.

Dubois-Psaïla (2013), a élaboré un document référentiel d'accompagnement à l'autoformation assistée propre au contexte de l'école secondaire alternative. Nous l'utilisons, pour approfondir notre compréhension du modèle éducatif (voir annexe 1).

2. DESCRIPTION DE NOTRE PROJET D'ÉCOLE SECONDAIRE ALTERNATIVE À

SHAWINIGAN

La pédagogie alternative revêt un visage différent au secondaire de celui vécu dans les deux écoles primaires alternatives du territoire de la CSÉ. Tout d'abord, le rapport à l'enseignement est différent. En effet, chaque discipline est enseignée par un spécialiste dont le rôle est quelque peu redéfini. Celui-ci se démarque par la responsabilité d'initier les élèves à des cultures disciplinaires, à leurs démarches propres et aux savoirs qui balisent la compréhension que nous avons du monde dans lequel nous vivons (RÉPAQ, 2019).

Le développement du sens de l'initiative chez l'élève, de son jugement critique, de sa participation aux processus démocratiques et de sa responsabilisation par la maîtrise de sa liberté sont autant de valeurs mises de l'avant et qui guident les méthodes pédagogiques utilisées au quotidien. Le tout étant bien sûr développé en cohérence avec l'orientation prônée par les deux écoles primaires alternatives de la CSÉ, soit la pédagogie par projet.

Pour y parvenir, il est essentiel de respecter les caractéristiques propres à l'adolescence, soit, notamment, les besoins d'indépendance et d'affirmation. Cela a pour effet de modifier la façon dont les parents s'impliquent à l'école. Ils sont, par conséquent, beaucoup moins présents dans l'école, mais restent grandement sollicités au besoin. Le besoin d'affirmation nécessite un espace d'expression. C'est à travers une relation de réciprocité d'autant plus importante avec l'adulte qu'il pourra prendre de la maturité, l'école secondaire se voulant un passage de l'enfance vers l'âge adulte. L'éducation plus personnalisée, axée sur le développement de l'adolescent et l'intégration des parents et d'autres membres de la communauté dans la vie scolaire permettent d'outiller plus adéquatement des citoyens de demain. Au travers l'apprentissage par projet, nous souhaitons que l'adolescent cherche à exercer son autocontrôle, mais également qu'il voit son impact immédiat et concret sur le monde qui l'entoure (projets à portée sociale). Sa participation active aux divers comités qui concernent la structure même de l'école est souhaitable. C'est une façon intéressante d'apprendre le rôle de citoyen engagé dans une démocratie. Ces comités requièrent également la participation des parents, de l'équipe-école, mais aussi de la communauté. Les parents peuvent également s'impliquer dans des comités de projets afin de soutenir les initiatives des élèves.

Le modèle d'autoformation assistée est inspiré des valeurs humanistes selon lesquelles l'Être humain a le désir et le pouvoir de se développer intégralement. L'adolescent devient le principal responsable de sa formation. Bien entendu, l'équipe-école et ses parents seront d'ardents collaborateurs dans sa réussite. Pour y arriver, il sera invité à orienter et gérer ses apprentissages en fonction des buts qu'il souhaite atteindre. Le pouvoir lié aux dimensions du contrôle se négocie principalement à travers la relation éducative que l'adolescent développe avec ses partenaires d'éducation, en l'occurrence ses enseignants, mais aussi le personnel non-enseignant, les parents et les autres élèves, qui constituent tous des membres de la communauté éducative. Le modèle pédagogique préconisé serait le même que l'École Le Vitrail, soit celui qui repose sur les 7 piliers élaboré par Philippe Carré et traduit par Dubois-Psaïla (voir annexe 1).

Les enseignants y sont des guides, des mentors, qui permettent à l'adolescent de développer les ressources nécessaires et les pouvoirs afin de chercher les connaissances et développer les compétences convoitées. Ils ont entre autre comme responsabilité de supporter l'élève dans l'élaboration de son plan de travail et de sa charge de travail. Notamment, ce lien unique permet à l'étudiant de développer son plein potentiel académique et personnel. Au point de vue académique, le tuteur peut encadrer et accompagner l'étudiant afin de l'aider à développer et mettre en œuvre tout son savoir intellectuel. Ceci peut certainement contribuer à l'épanouissement de l'étudiant. La relation de mentorat permet aussi la création d'un lien de confiance avec un adulte autre que les adultes du noyau familial de l'adolescent. Ce qui a pour effet le développement de la confiance en soi et de l'estime de soi qui sont des piliers essentiels pour devenir un adulte épanoui et engagé. La relation avec un enseignant-tuteur permet aussi à l'adolescent d'être en contact avec un autre modèle adulte ce qui peut être très inspirant et motivant pour certains étudiants. Académiquement, tous ces éléments sont bénéfiques afin de susciter l'intérêt de l'adolescent à poursuivre ses apprentissages scolaires et de contrer le décrochage scolaire.

Le plan de travail évoluera avec l'adolescent. Les parents et les enseignants seront appelés à tout mettre en œuvre pour appuyer l'élève dans la réalisation de ce projet et s'assurer qu'il témoigne du développement de son plein potentiel. Tout au long de ce parcours, l'adolescent apprendra à négocier les paramètres d'atteinte de ses objectifs. Pour ce faire, une multitude d'outils pédagogiques sera mis à sa disposition. À chaque élève ses ressources ! Ainsi, l'adolescent aura de multiples occasions d'apprendre à organiser un travail personnel,

à structurer ses connaissances, à évaluer ses acquis et ses compétences et à tirer profit des ressources mises à sa disposition. Ce qui lui permettra de développer de bonnes techniques et de se constituer une banque d'outils méthodologiques.

Le milieu de vie à l'intérieur duquel est constitué cette communauté d'apprentissage vise le développement du plein potentiel de chacun de ses membres. La partie collective de l'expérience permet au jeune de prendre connaissance d'autres points de vue et d'autres méthodes d'apprentissage. Il peut donc confronter ses propres certitudes afin de faire murir ses réflexions et connaissances. Ses objectifs personnels devront répondre à un rythme suffisant pour atteindre les objectifs ministériels. La collaboration est privilégiée plutôt que la compétition entre les individus. Une relation de réciprocité doit être établie entre l'adulte et l'adolescent.

Nous prenons donc le pari qu'à la fin de son cursus secondaire, l'adolescent sera en mesure de faire des choix en fonction de ses intérêts et de ses passions, mais également d'atteindre ses objectifs tout en respectant des contraintes extérieures. Il aura également vu et intégré l'intégralité du programme scolaire et obtenu son diplôme.

Notre projet s'inscrit dans un désir de continuité. C'est pourquoi nous proposons que l'école secondaire alternative de Shawinigan s'inscrive en partenariat avec les deux écoles primaires alternatives de la commission scolaire. En effet, cette collaboration étroite favorisera une transition du primaire au secondaire sans grande rupture, en plus d'offrir une richesse de possibilités en termes de coopération entre les deux ordres d'enseignement. De surcroît, l'emplacement des lieux devrait considérer l'emplacement des deux écoles primaires. Sans compter que la Ville de Shawinigan offre une diversité d'opportunités de vivre des expériences de projets communautaires et de partenariats avec les différents organismes du milieu.

3. MISE EN ŒUVRE

3.1 CALENDRIER DE TRAVAIL ET ÉCHÉANCIER

Avant le dépôt initial du document à la commission scolaire, nous obtiendrons un minimum de 200 signatures. Parmi ces signatures certaines seront consignées au registre des intentions d'inscription. Ensuite, nous souhaitons déposer le présent document à la séance du conseil des commissaires qui se tiendra le 28 janvier

2020. Dès l'acceptation du projet, le collectif initiera quelques événements et communications afin d'informer la population de la venue de la nouvelle école alternative secondaire dans la région. Dans ce contexte, nous préconisons l'ouverture de l'école à l'automne 2021, pour la première cohorte d'étudiants. Le « momentum » coïncide avec la plus grande cohorte de finissant de l'école alternative de l'Énergie. La première année serait donc idéalement constituée d'un premier cycle de niveau secondaire qui pourrait croître graduellement avec le temps.

3.2 CLIENTÈLE ANTICIPÉE ET RECRUTEMENT

L'école doit accueillir une majorité d'enfants qui fréquentent les écoles alternatives primaires de la région puisque l'école secondaire alternative s'inscrit dans une continuité de leur cheminement pédagogique. Comme à la base, les écoles alternatives se veulent un modèle inclusif, sont aussi les bienvenus, tous les élèves qui fréquentent une école dite «régulière», considérant qu'ils adhèrent aux fondements et valeurs de l'école alternative. Le recrutement se fera principalement via les écoles primaires alternatives De la Tortue des Bois et De l'Énergie, ainsi que toutes les autres écoles primaires du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie.

3.3 ÉVÈNEMENT ET COMMUNICATION

Le but premier des événements et communications est d'informer les parents de futurs élèves des fondements de base, des valeurs et des stratégies éducatives qui sont mises de l'avant dans le milieu scolaire alternatif. Des rencontres publiques d'information sont à prévoir, autant pour les parents des élèves inscrits dans une école primaire alternative que l'ensemble des parents du territoire.

4. CONCLUSION

La création d'une école secondaire alternative permettrait d'offrir un modèle d'éducation en continuité avec la pédagogie offerte actuellement par la CSÉ aux élèves des écoles primaires alternatives. Ces derniers pourraient ainsi poursuivre leur développement académique en cohérence avec leur vécu pédagogique au primaire.

L'une des valeurs de l'école alternative est d'être inclusive. Donc, il va de soi que l'école secondaire alternative permettrait aussi à tous les étudiants issus du milieu scolaire dit «régulier» de se joindre à la pédagogie alternative s'ils désirent le faire et adhérer aux valeurs et au fonctionnement proposé.

De plus, un aspect majeur et unique du projet proposé par la création d'une école alternative au secondaire est d'offrir un niveau d'encadrement et d'accompagnement (étudiant-tuteur) individuel et personnalisé. Il est important de souligner cet élément distinctif par rapport aux écoles secondaires existantes de la région. Les bienfaits de cet aspect relationnel novateur de mentorat sont multiples et comportent une foule d'avantages. De plus, au niveau social, ils permettent le développement de jeunes adultes épanouis, davantage confiants en eux et impliqués dans leur milieu.

Bref, nous avons la forte conviction que la création d'une école secondaire alternative sur le territoire serait un atout pour les jeunes ainsi que pour le développement de la région étant donnés les nombreux avantages qu'elle revêt et l'attraction qu'elle peut générer.

Sept piliers pour soutenir l'autoformation assistée à l'école secondaire alternative

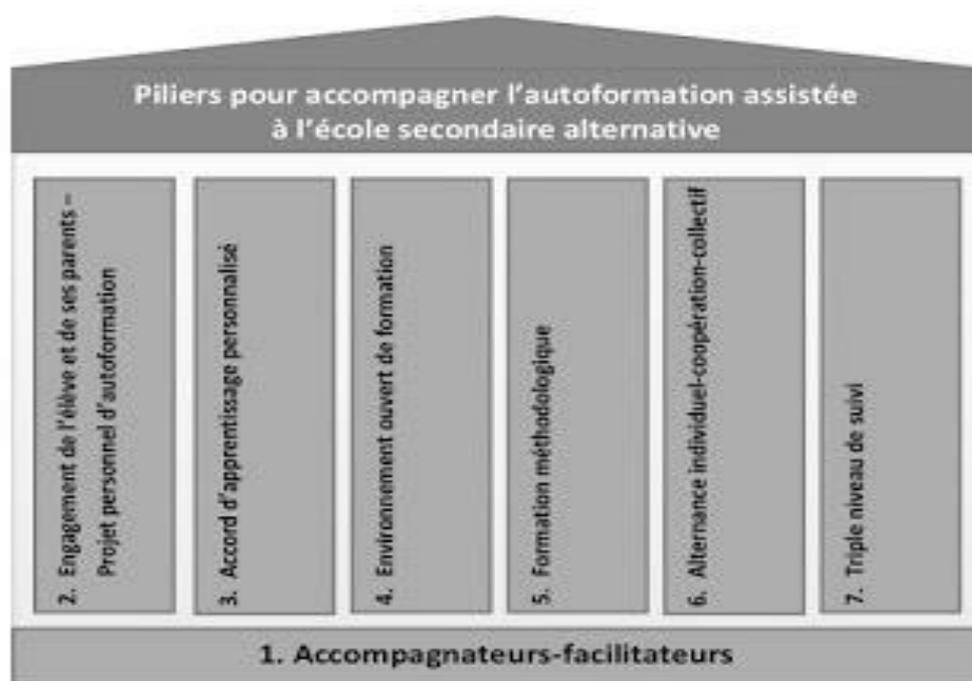


Figure 1 : Piliers pour accompagner l'autoformation assistée au secondaire

1. Accompagnateur-facilitateur

Globalement, c'est avant tout la qualité des relations entre les enseignants, les élèves, leurs parents, l'équipe-école et la direction qui est d'une grande importance dans le processus d'autoformation. L'enseignant est perçu comme un accompagnateur-facilitateur, un mentor, un guide qui offre les ressources nécessaires afin que l'élève développe les connaissances et compétences désirées. L'enseignant doit lui-même s'engager dans un processus d'autoformation, d'une part, pour garder ses connaissances à jour et d'autre part, servir de modèle aux élèves. Ces derniers sont d'ailleurs jumelés, pour l'ensemble de leur parcours scolaire, à un enseignant tuteur. Celui-ci se voit attribué un groupe d'élèves multi-âges, ses tutorés, avec lesquels il développe une relation privilégiée d'accompagnement.

2. Engagement personnel de l'élève et de ses parents- projet personnel d'autoformation

Le processus d'autoformation assistée respecte un rythme en deux phases. Dans ses premières années, l'étudiant découvre le modèle d'apprentissage, décide de s'y engager et apprend à se connaître. Par la suite, graduellement, il s'investit davantage dans ses choix et responsabilités. Le temps de cette première phase peut varier et se termine lorsque l'étudiant est prêt à passer à la suivante. Ensuite, l'étudiant élabore son projet personnel d'autoformation qui le guidera jusqu'à la fin de sa dernière année. Évidemment le projet personnel d'un élève n'est pas figé, au contraire il évolue, se modifie et s'actualise au fil du temps.

Ce sont principalement les désirs et les intérêts des élèves qui orientent l'organisation de leurs apprentissages. L'élève jouit d'une grande liberté, il est donc important qu'il se fixe des objectifs et échéanciers réalistes. C'est pour cela qu'il doit se connaître suffisamment. La liberté des élèves ne déresponsabilise pas pour autant les parents ou les enseignants. Ceux-ci amènent l'élève à se poser des questions, qui lui permettront de trouver un sens à ses apprentissages.

3. Accord d'apprentissage personnalisé

Selon l'accord d'apprentissage personnalisé, l'élève est amené à faire des choix selon ses désirs, mais aussi selon ses besoins. Le tuteur questionne son tuteuré, ouvrant ainsi une réflexion transparente sur les objectifs, les étapes et les méthodes d'apprentissages. Ce processus d'apprentissage est en cohérence avec les compétences à développer, et dirige graduellement vers l'autoformation. L'étudiant doit laisser des traces de ses réflexions dans son dossier d'apprentissage. Par la suite, les modalités d'évaluations sont déterminées, en accord avec le tuteur, l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs sont privilégiés.

4. Environnement ouvert de formation

Les élèves ne répondent pas à un horaire traditionnel. Les cours magistraux sont établis dans un horaire par les enseignants, et c'est à l'élève que revient la responsabilité de réaliser son horaire tenant compte des contraintes existantes. Par ailleurs, les locaux ne possèdent aucune spécificités, aucun enseignant n'est

exclusivement attribué à une classe, par exemple: lieu de silence ou laboratoire scientifique, bibliothèque, atelier collectif ou lieu bruyant.

Ces accompagnateurs-facilitateurs partagent un espace physique, des ressources, mais surtout une philosophie commune. L'équipe-école s'engage dans un perpétuel processus de remise en question et de recherche, afin de faire croître leurs compétences.

5. Formation méthodologique

Le processus d'apprentissage guidant vers l'autoformation se réalise à travers des situations d'apprentissages authentiques. Cela implique inévitablement un grand niveau d'autonomie qui se développe graduellement, selon chacun. Dans ses premières années, l'étudiant est invité à prendre conscience de ses stratégies métacognitives. L'enseignant met l'accent sur la compréhension des processus d'apprentissages, il « *prend le temps de nommer et d'expliquer chacune des stratégies utilisées* », partout et n'importe quand.

6. Alternance individuel-coopération-collectif

L'autoformation est un acte social et de coopération. En phase avec le courant socioconstructiviste, l'école secondaire alternative est perçue comme un milieu de vie qui accueille une communauté d'apprentissage. Les étudiants sont libres de se regrouper, selon leurs envies, leurs besoins ou leur projet. L'expérience collective permet la mise en commun de points de vue qui peut favoriser des conflits cognitifs ou encore des confrontations d'opinions. Le travail de groupe permet d'apprendre à travailler en équipe.

7. Triple niveau de suivi

À l'école secondaire alternative, le suivi est fait selon trois niveaux : un personnel, un de groupe et un organisationnel. Le suivi personnalisé concerne uniquement l'étudiant. Celui-ci est évalué de façons continues par ses pairs, ses parents, l'équipe-école et lui-même. Les enseignants veillent à ce que l'étudiant possède les méthodes et ressources nécessaires afin d'apprendre à s'autoévaluer. Par le partage de commentaires, remarques, critiques et opinions, l'étudiant apprend à se connaître davantage et améliore ses travaux. Pour le suivi de groupe, les étudiants, multiâges, sont rassemblés afin d'échanger sur le fonctionnement même de leur groupe, mais aussi sur les méthodes d'enseignements et leurs expériences pédagogiques, développant ainsi un savoir collectif. Finalement, le suivi collectif réunit l'ensemble des acteurs de l'école, tous les élèves doivent y participer activement et peuvent travailler sur différents comités de participations. On y aborde plusieurs sujets, permettant la remise en question, entre autres, des règlements ou des approches pédagogiques.

ANNEXE 2

REGISTRE D'INTENTION D'INSCRIPTION

La pédagogie alternative revêt un visage différent au secondaire de celui vécu dans les deux écoles primaires alternatives du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie. Tout d'abord, le rapport à l'enseignant est différent. Celui-ci se démarque par la responsabilité d'initier les élèves à des cultures disciplinaires, à leurs démarches propres et aux savoirs qui balisent la compréhension que nous avons du monde dans lequel nous vivons (REPAQ, 2019). Par la suite, il est essentiel de respecter les caractéristiques propres à l'adolescence, soit, notamment, les besoins d'indépendance et d'affirmation. Cela a pour effet de modifier la façon dont les parents s'impliquent à l'école. Ils sont, par conséquent, beaucoup moins présents dans l'école, mais restent grandement sollicités au besoin. Le développement du sens de l'initiative chez l'élève, de son jugement critique, sa participation aux processus démocratiques et sa responsabilisation par la maîtrise de sa liberté sont autant de valeurs mises de l'avant qui guident les méthodes pédagogiques utilisées au quotidien. Le tout étant bien sûr développé en cohérence avec l'orientation prônée par les deux écoles primaires alternatives de la Commission scolaire de l'Énergie, soit la pédagogie par projet. À travers cette approche pédagogique, nous souhaitons que l'adolescent cherche à développer son plein potentiel, mais également qu'il voit son impact immédiat et concret sur le monde qui l'entoure, dans des projets à portée sociale.

Intentions d'inscription

2021-2022

Niveau secondaire prévu automne 2021	Nombre de signatures
Secondaire 1	31
Secondaire 2	20
Secondaire 3	15
Secondaire 5	4
Autres (primaire ou inconnu)	Approximatif 130